

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Entwicklung innovativer Jungunternehmen (Po. 13.4237)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumbach, David
Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumbach, David; Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Entwicklung innovativer Jungunternehmen (Po. 13.4237), 2014 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 14.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Politique structurelle	1

Abréviations

OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
KTI	Kommission für Technologie und Innovation

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation

Chronique générale

Economie

Politique économique

Politique structurelle

POSTULAT

DATE: 21.03.2014
DAVID ZUMBACH

Im März 2014 überwies der Nationalrat diskussionslos ein Postulat Derder (fdp, VD), das auf eine bessere **Entwicklung innovativer Jungunternehmen** abzielt. Der Bundesrat hat einen Bericht vorzulegen, der untersucht, weshalb es in der Schweiz kaum wachstumsstarke Startup-Unternehmen gibt. Zudem hat er zu evaluieren, ob und wie Unterstützungsprogramme, wie sie andere OECD-Ländern kennen, zur Förderung von Schweizer Jungunternehmen beitragen können. Der Bundesrat unterstützte das Postulat und beabsichtigte die im 2012 veröffentlichten Bericht über das Risikokapital in der Schweiz enthaltenen Analysen von rasch wachsenden, jungen Unternehmen weiter zu vertiefen.¹

POSTULAT

DATE: 29.03.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite de l'acceptation d'un postulat Derder (fdp/plr, VD), le Conseil fédéral s'est penché sur la **situation des start-up** en Suisse. L'objectif du rapport était d'identifier des améliorations potentielles des conditions-cadres pour les jeunes entreprises helvétiques. Au final, le Conseil fédéral conclut que la politique structurelle actuelle est suffisante, qu'un programme de financement public n'est pas opportun et que la Suisse devra constamment adapter sa politique structurelle pour répondre aux défis économiques et aux évolutions technologiques futures. Pour appuyer cette position, le Conseil fédéral souligne que le marché du capital-risque en Suisse est dynamique et ouvert, que des offres de financements privés ou cantonaux existent et que la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) soutient les jeunes entrepreneurs. En conclusion, il affirme que la Suisse offre déjà un environnement entrepreneurial propice. En outre, il précise que le relativement faible taux de création d'entreprises, en comparaison internationale, s'explique par un taux de chômage bas, un taux d'activité élevé et des perspectives salariales radieuses dans de nombreux domaines.²

POSTULAT

DATE: 05.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national a adopté le **classement du postulat** suite au rapport **sur les jeunes entreprises innovantes**.³

1) AB NR, 2014, S. 541

2) Communiqué de presse; Rapport CF du 29.3.17

3) FF, 2018, p. 2318